

60 Millions de consommateurs en danger !

22 décembre 2023

Les salariés de l’Institut National de la Consommation interpellent la 1er ministre

Madame la Ministre,

Les salariés de l’Institut national de la consommation (INC), l’établissement public qui publie « 60 Millions de consommateurs », sont extrêmement inquiets.

Vos services ont diligenté, en novembre, un audit sur « 60 Millions de consommateurs ». Après nos demandes réitérées, vos services nous ont fait parvenir le 20 décembre le détail de la lettre de mission de cet audit confié au cabinet Ernst & Young (EY). Elle indique que toutes les pistes sont ouvertes, y compris « l’adossement » et « l’abandon de pans d’activité ».

Notre tutelle, la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), commanditaire de ce rapport, ne nous a en effet pas caché, lors d’une rencontre en juin 2023, que l’arrêt de la publication du titre ou sa vente étaient envisagés. Votre conseiller à la consommation confirme que toutes ces options sont étudiées, tout comme celle de poursuivre l’activité en investissant dans un plan de transition numérique.

En 2021, le Boston Consulting Group (BCG) avait suggéré à la DGCCRF un plan de licenciements collectifs qui avait malheureusement été suivi d’effets. Nous craignons aujourd’hui que le cabinet EY recommande la fin de « 60 Millions de consommateurs » et à plus ou moins long terme, de l’INC.

Le procédé, mis en œuvre depuis maintenant sept ans, consiste à priver l’INC de ses forces vives : suppression de 9 postes en 2021, gel de 10 postes depuis, sur un total de 55 salariés aujourd’hui ; division par deux du budget des essais en trois

ans ; réduction de 40 % de la subvention... pour ensuite déplorer la baisse des résultats financiers et nous reprocher de ne pas présenter un budget à l'équilibre.

Nous ne pouvons accepter un tel sort.

D'abord parce que « 60 Millions de consommateurs », magazine de service public, reste un outil essentiel au bénéfice des consommateurs et de leurs associations.

En 2023, nous avons publié des études sur l'évaluation des produits alimentaires « premier prix » ; analysé le contenu des assiettes de résidents en EHPAD ; retrouvé des toxiques dans les protections féminines ; alerté sur l'absence de réponses au téléphone des grandes administrations et publié chaque mois une étude issue de notre Observatoire de l'inflation. Autant de travaux exclusifs repris largement dans les médias.

Nous avons également lancé, en cette fin d'année, un magazine destiné aux 8-12 ans qui, de l'avis général, comble un véritable manque en matière de sensibilisation du jeune public à une consommation durable.

Ensuite, parce qu'il en va de l'emploi d'une vingtaine de journalistes et, à terme, de plus d'une cinquantaine de salariés.

Enfin, parce que nous avons pu établir un modèle économique pérenne de nos activités, avec l'aide de l'association Un bout des médias, présidée par l'économiste Julia Cagé. De surcroît, le Professeur de droit public Laurent Richer, a produit une étude juridique qui démontre que « 60 Millions de consommateurs » remplit bien une mission de service public, contrairement à ce que soutenait notre tutelle. Cette étude n'a pas été contestée par la tutelle à qui elle a été présentée.

Nous avons souhaité vous rencontrer pour vous exposer de vive voix ces expertises. En vain.

Nous redoutons que vos services fassent le choix d'une casse économique, sociale et citoyenne en sacrifiant un titre aussi important et reconnu, et parfois dérangeant, qu'est « 60 Millions de consommateurs ».

Début mars 2023, vous nous aviez reçus pour nous assurer vouloir nous aider dans le financement d'un plan de transition numérique. La semaine suivante, une réunion de travail avait même eu lieu avec votre cabinet au sujet du nouveau site

Internet. Aujourd’hui, nous apprenons que le développement du site est bloqué.

Désormais revient avec insistance l’hypothèse d’une vente rapide du magazine, notamment à « Que Choisir », et l’arrêt des essais comparatifs. Ce qui revient à signer la fin de la publication.

L’impossibilité de vous rencontrer nous oblige à rendre publique la situation actuelle de « 60 Millions de consommateurs ».

Parce que ce titre n’appartient ni à la DGCCRF, ni même à ses salariés ou à ses lecteurs, mais à l’ensemble des citoyens, nous en appelons donc également à la représentation nationale, qui ne peut être indifférente, si l’on en croit le nombre de questions posées par les parlementaires à la suite de certaines de nos publications.

Vendre ou cesser la publication entraînerait la fermeture de l’INC et coûterait une somme considérable aux finances publiques. Plutôt que de consacrer cet argent à une démolition, nous vous proposons de l’investir selon un plan que nous souhaitons vous soumettre.

Dans l’attente de vous rencontrer au plus vite, veuillez recevoir nos considérations distinguées.

Les représentants des salariés de l’INC

La Société des journalistes de 60 Millions de consommateurs

Contacts

Lionel Maugain : 06 99 90 44 24

Bertrand Loiseaux : 06 82 68 99 08

Indecosa-Cgt soutient l’existence de l’INC.

**À chaque conseil d’administration de l’INC,
nous intervenons pour un engagement réel de l’état
pour la poursuite de l’INC.**